



## Séance du conseil municipal du 22 octobre 2025

COMMUNE DE BELVEZET

### LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux octobre, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de BELVEZET (Gard) régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Rodolphe GUILLAUMONT Maire.

**Etaient présents :** Rodolphe Guillaumont, Catherine Domenichini, Pierre-Yves Traynard, Catherine Dufaud, Didier Muffat-Jeandet, Martine Eugène, Laurence Caron

**Absents excusés :** Éric David, Michel Lafont

**Procuration :** -

**Nombre de conseillers en exercice :** 09

**Nombre de votants :** 07

**Date de convocation :** 17 octobre 2025

**Secrétaire de séance :** Catherine Domenichini

Ouverture de la séance du conseil à 19h00

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 09/10/2025

**Approuvé à l'unanimité**

2. 058/2025 Réhabilitation énergétique et mise aux normes des locaux de la mairie : demande de subventions (État, Région, Département, CCPU) :

**Approuvé à l'unanimité**

3. 059/2025 Approbation de l'avenant n° 2 à la convention de pâturage de M. Fabrice Giordano : modification du numéro de parcelle cadastrale

**Approuvé à l'unanimité**

4. Questions et informations diverses :

- Le maire remercie les associations qui ont animé la saison estivale à Belvezet, entre autres, les Ami.e.s. de l'Arbousier. Il remercie également Catherine Domenichini et Laurence Caron pour l'organisation de la fête d'Halloween et Didier Muffat-Jeandet pour avoir désencombré deux pont du Douradou et du Puget en collaboration avec l'adjoint technique.
- Sécurisation de la traversée du village : le Département a octroyé à la commune une subvention de 21 000 € au titre des amendes de police (montant prévisionnel des travaux : 30 000,00 €).

**Fin de la séance :** 19H16

Le Maire  
Rodolphe GUILLAUMONT

